



LE JUDO CLUB DE
PORTES-LES-VALENCE
ORGANISE
SAMEDI 19 DECEMBRE 2026



LE 24^{ème}
TOURNOI DE NOËL
-MINIMES-



©P.Rabouin/FFJudo

HALLE DES SPORTS
9 RUE JEAN MACE
26 800 PORTES-LES-VALENCE

Ce tournoi labellisé rentre dans les tournois du circuit Minimes de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de judo

EVENEMENT

24^{ème} TOURNOI de PORTES-LES-VALENCE - MINIMES -

Date, lieu et contacts

Date : **19 décembre 2026**

Lieu : **Halle des Sports, 9 rue Jean Macé (à côté du collège) 26800 Portes-lès-Valence.**

Contacts téléphoniques : **06 63 79 12 99** ou **06 74 18 12 21**

Catégories de poids et pesées

- **Filles** : -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70.
- **Garçons** : -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, -81, +81.

Déroulement

- **1^{ère} vague**
 - 8h30 à 09h00 : pesée des filles -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70
 - 9h30 : début des combats
- **2^{ème} vague**
 - 10h30 à 11h00 : pesée des garçons -34, -38, -42, -46
 - 11h30 : début des combats
- **3^{ème} vague**
 - 12h30 à 13h00 : pesée des garçons -50, -55, -60, -66, -73, -81, +81
 - 13h30 : début des combats
- Remise des récompenses par vague (approximativement : 11h00 – 13h00 – 15h00)

 **Attention : aucune tolérance de poids.**

Les horaires sont à respecter strictement.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés

Documents obligatoires

Les judokas doivent être munis de leur **passport en règle OU d'une pièce d'identité avec photo** à présenter à la pesée :

- Grade renseigné (ceinture ORANGE minimum)
- 2 timbres de licence dont celui de la saison en cours
- Licence « compétition » obligatoire

Règlement et formule de compétition

Arbitrage : selon les **textes officiels de la FFJDA**.

Règlement : France Judo, voir code sportif 2026/2027.

Formule : tableau repêchage systématique. Il est important que les combattants puissent effectuer 2 combats au minimum.

Temps de combat : 3 minutes.

La compétition se déroulera sur 8 surfaces de tapis avec des arbitres officiels.

Il ne sera autorisé qu'un seul accompagnant par tapis en tenue correcte et muni de son badge.

Surveillance médicale tout au long de la compétition.

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Les judokas doivent se munir d'une ceinture rouge.

Inscriptions

Uniquement via l'**extranet** de la F.F.J.D.A.

Le nombre d'inscrits étant limité, il est absolument nécessaire de s'inscrire **avant le 16 décembre 2026 à minuit**. Aucune inscription ne sera prise sur place.

⚠ **Fermeture du serveur le mercredi 16 décembre à minuit**. Jusqu'à cette date, vous pouvez désinscrire ou rajouter des combattants.

Pas d'inscription par téléphone ou par mail !

Règlement financier

Frais d'inscription : **10 € par combattant inscrit avant la clôture des inscriptions, qu'il soit présent ou absent le jour J.**

A effectuer **par club. (Pas de règlement individuel)**

Par virement (voir RIB ci-dessous), au plus tard le **mercredi 16 décembre**.

Préciser **impérativement** :

<Nom de la Ligue> - <Nom du Comité> - <Nom du Club> - (<Nombre de judokas>)

Exemple : AURA - 26/07 - JC Portes-lès-Valence - (10 judokas)

					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 10278	Guichet 08910	N° compte 00066820201	Clé 66	Devise EUR	Domiciliation CCM PORTES LES VALENCE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1027 8089 1000 0668 2020 166					BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
Domiciliation CCM PORTES LES VALENCE IMMEUBLE LE SAPHIR 55 B RUE JEAN JAURES 26800 PORTES LES VALENCE ☎ 04 75 80 37 71					Titulaire du compte (Account Owner) JUDO JUJITSU PORTES LES VALENCE CHEZ MME CANEL BRIGITTE 1 ALLEE DES CHAMPS 26800 PORTES LES VALENCE
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

⚠ **Attention !** Aucune inscription ou règlement ne seront acceptés le jour même. Si le règlement n'a pas été effectué avant le jour J, le combattant ne sera pas autorisé à se rendre à la pesée et donc ne pourra pas combattre.

Merci de rassembler vos judokas pour faciliter le fonctionnement.

Aucune pesée ne sera effectuée sans présentation du ticket d'inscription.

La facturation sera basée sur le **listing extranet du mercredi précédant la compétition soir à minuit**.

⚠ L'événement ne sera plus accessible sur l'extranet à partir du **jeudi 17/12/2026** et les désistements ne seront plus pris en compte.

Entrée gratuite pour le public.

Attitude

Chaque participant devra respecter le code moral du judo.

Les entraîneurs se portent garants du bon comportement de leurs judokas, ainsi que de l'état de propreté de la salle.

Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer sur la surface de compétition ; ils devront rester dans les gradins. Seuls les accompagnants et les membres de l'organisation munis d'un badge seront admis au bord des tapis.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

Merci pour votre compréhension